

B.3- Les catégories d'âge (règlements généraux)

Quelle que soit la discipline pratiquée, la licence sera établie en référence à trois critères : le sexe, l'année de naissance et le type de licence :

- ❖ catégorie de sexe : féminin (F) ou masculin (M)
- ❖ année de naissance.

Les différentes catégories d'âge en Sport Adapté sont les suivantes :

- ❖ moins 10 (9 ans et moins) ;
- ❖ moins 12 (10 ans 11 ans) ;
- ❖ moins 14 (12 ans 13 ans) ;
- ❖ moins 16 (14 ans 15 ans) ;
- ❖ moins 18 (16 ans 17 ans) ;
- ❖ moins 21 (18 ans 19 ans 20 ans pour le SAJ) ;
- ❖ adultes 18 ans et plus.

*L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier de l'année sportive en cours. *inclus*

CATEGORIES D'AGE BADMINTON

SE RAJOUTENT :

ADULTES VETERANS 1 – AGE DE 41 ANS

ADULTES VETERANS 2 – AGE DE 55 ANS

B.4- Le regroupement de catégories jeunes et par classe :

La commission regroupera les joueurs avec la, ou les catégorie(s) jeunes dans le but d'avoir au moins 4 joueurs par regroupement afin de pouvoir décerner le ou les titre(s) de champion(s)

La commission regroupera les joueurs dans la catégorie immédiatement supérieure si le regroupement atteint au moins 4 joueurs. Le regroupement donnera lieu à UNE REMISE DE RECOMPENSE UNIQUE.

La commission pourra proposer une ASSOCIATION de plusieurs catégories d'âge pour le bon déroulement de la compétition et permettre à tous les sportifs de jouer. Dans ce cas il pourrait y avoir plusieurs titres décernés.

Pour obtenir une médaille il faut impérativement avoir gagné un match durant ce championnat.

REGROUPEMENTS JEUNES PAR CATEGORIES D'AGE ET PAR CLASSE

Catégorie 1		Catégorie 2	Titre
moins de 10 ans (9 ans et moins)	et	moins de 12 ans (10 ans et 11 ans)	moins de 12 ans (10 ans et 11 ans)
moins de 12 ans (10 ans et 11 ans)	et	moins de 14 ans (12 et 13 ans)	moins de 14 ans (12 et 13 ans)
moins de 14 ans (12 et 13 ans)	et	moins de 16 ans (14 et 15 ans)	moins de 16 ans (14 et 15 ans)
moins de 16 ans (14 et 15 ans)	et	moins de 18 ans (16 et 17 ans)	moins de 18 ans (16 et 17 ans)
moins de 18 ans (16 et 17 ans)	et	18 ans à 40 ans	18 ans à 40 ans

REGROUPEMENT EXCEPTIONNEL POUR POUVOIR CONSTITUER UN TABLEAU D'AU MOINS 4 JOUEURS

Catégorie 1		Catégorie 2	Catégorie 3
moins de 12 ans (10 ans et 11 ans)	et	moins de 14 ans (12 et 13 ans)	moins de 16 ans (14 et 15 ans)

TITRE DANS CHAQUE CATEGORIE PAR CLASSE

moins de 12 ans (10 ans et 11 ans)
 moins de 14 ans (12 et 13 ans)
 moins de 16 ans (14 et 15 ans)

B.5- Les récompenses

Il sera décerné :

Un titre de Champion de France en classe AB, BC et CD NIVEAU NATIONAL, par catégorie d'âge ou REGROUPEMENT et par sexe

Un titre de Champion FEDERAL en classe AB, BC et CD NIVEAU FEDERAL, par catégorie d'âge ou REGROUPEMENT et par sexe

Sont également décernés un titre de Vice-champion de France OU Fédéral et deux titres de 3^e ex aequo (les demi-finalistes).

C. DESCRIPTION TECHNIQUE DES EPREUVES SPORTIVES DE BADMINTON SPORT ADAPTE POUR LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS

- ✚ Pour être qualifié pour le Championnat de France il faut avoir participé au moins à un **Championnat départemental, inter-départemental et/ou de zone.**
- ✚ Une dérogation peut être accordée sur justificatif (pas de compétition qualificative dans le département, compétition de zone inaccessible). Dérogation à soumettre à la commission sportive nationale au moment de l'inscription.
- ✚ Jeu en simple dans les 3 classes
- ✚ Joueurs féminins et masculins par catégories d'âges ou regroupement
- ✚ Double hommes, double dames et double mixte. **LES DOUBLES SE JOUERONT TOUJOURS SUR LA BASE DU COMPTAGE DE POINTS CD NATIONAL SOIT 2 set gagnants de 21 points, prolongations à 30.**